

COMMUNE DE GENCAY
PROCÈS VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL du 31 mai 2012

Le Maire ouvre la séance à 20h30 en présence de Mesdames et Messieurs les conseillers:
Martine BIAIS, Jean BERGER, François BOCK, Guy BOUCHET, Jean-Jacques CHEVRIER, Jacques DEMELLIER, Robert DENIS, Jacques ELIAS, Claude FERRON, Annie FULIGNI, Francis GUICHARD, François GUYOT, Valérie HABERBUSCH, Arnaud LELONG, Dominique NEVEUX, Christelle PINEAU.

Absents excusés avec pouvoir: Monique GUILLEMINEAU , Bernard HIPPEAU

Secrétariat : Sandra AYRAULT

1 - Approbation du procès-verbal du 19 avril 2012.

- Le procès-verbal est validé par la totalité des membres du conseil.

2 - Réunions et manifestations prévues en juin.

- Document joint en annexe.

3 - Travaux en cours.

3.1 - Petite enfance.

- Avancement des travaux selon planification.
- Réparation des dégâts constatés (fuite / toiture) en cours.

3.2 - Gendarmerie.

- Quelques soucis à traiter pour une meilleure évacuation des eaux pluviales vers le bassin d'orage : station de relevage et relèvement des niveaux : voir avenant, ci-dessous.

3.3 – Impasse du Vieux Château.

- La réalisation a vu le projet initial modifié suite à des demandes de riverains...

3.4 - Pigeonnier.

- Attente de l'avis de l'architecte des Bâtiments de France pour passer la commande.

3.5 -Travaux voirie.

- La réunion pour l'appel d'offres est repoussée au 7 juin ; des buses ont du être changées route de Couhé. Les travaux, faisant apparaître des problèmes au niveau des réseaux, il serait souhaitable de procéder à une visite systématique de ces réseaux avant de commencer des travaux, de façon à tout traiter en même temps.

Rue de la Roche : buses à changer en 2013, à programmer en 2013.

- 38000 à 50000 €...

3.6 - Piscine

- Nettoyage en cours (SIVM) pour la mise en service en fin de mois.
- Prévoir le changement de la bâche (mise en sécurité)

4 - Délibérations.

4.1 – Avenant de 38422.94 € pour le Quartier de la Grande borne : surcoût dû à la station de relevage et aux travaux de relèvement (5 à 15cm) des bâtiments de la gendarmerie. Cf 3.2

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le conseil municipal autorise le maire à financer ces travaux de terrassement supplémentaires concernant la nouvelle gendarmerie.

4.2 – Quartier de la Grande Borne

- Prêt de la Caisse des dépôts pour les logements de la gendarmerie de 3.15% sur 30 ans avec un remboursement différé la première année, le temps pour la commune de commencer à percevoir les loyers pour un autofinancement. Montant 989000 €.

Après délibération, les membres du conseil à l'unanimité, approuvent ce prêt.

4.3 – La taxe dite P.R.E. : participation aux Réseaux est remplacée au 1^{er} juillet 2012 par la Taxe Locale d'Equipement ; comme cette dernière se traduit par une perte de recettes, elle peut être complétée par une taxe complémentaire dite P.F.A.C. : participation financière à l'assainissement collectif, pour arriver à un même taux de participation.

A l'unanimité, les membres du conseil donnent leur accord de principe et demandent au maire de bien vouloir prendre toutes les mesures qui s'imposent.

4.4 - Révisions des loyers et participations

- 4.4.1. Les montants de nos loyers communaux sont indexés sur l'indice de révision des loyers : 6.85 %. Compte-tenu du coût des ces loyers actuellement, le maire propose de ne pas les augmenter cette année.

A l'unanimité, les membres du conseil donnent leur accord.

• 4.4.2. Concernant les loyers du Foyer Logement, les travaux effectués ont été financés en partie par le prêt Pallulos. Celui-ci prévoit un coût par m². Nos 23 logements ayant une superficie très peu différente, le maire propose un prix moyen pour tous les logements. Ces logements sont pour la plupart utilisés par des jeunes en apprentissage stage, premier travail ou pour des familles en situation d'urgence. Le maire propose donc également pour eux un maintien du tarif actuel de 256.23 €.

• 4.4.3. Camion benne

Augmentation au 1^{er} juillet, proposée suivant l'indice de construction pour un tour à la déchetterie (benne et agents mis à disposition) : 41 €

• 4.4.4. Concessions cimetièrre

Selon le même principe, la concession trentenaire sera facturée 182 €

La concession cinquantenaire à 365 €

• 4.4.5. Colombarium

Selon le même principe, la case pour 10 ans sera facturée 521 €, pour 30 ans, 1495 e.

4.4.6. Salle du Château d'eau

Location en semaine : 70 €, supplément chauffage 15 €, location week-end 141 €, supplément chauffage: 30 €. Location par des personnes hors commune, supplément : 22 €.

4.4.7. Salle des fêtes

Les nombreux tarifs proposés actuellement appellent à une simplification. La révision des tarifs applicables au 1^{er} juillet sera proposée lors du prochain conseil.

Le conseil valide les propositions de tarification faites ci-dessus.

4.5 - La subvention « assainissement », à la demande de Mme la perceptrice sera désormais inscrite au chapitre 67/441 au lieu du 65/73 pour le même montant. L'amortissement doit s'opérer sur une durée obligatoire de 30 ans.

De même, les sommes concernant les achats d'études seront inscrites au chapitre 658 au lieu du 604.

Les membres du conseil donnent leur accord pour ces changements d'affectation et pour la durée d'amortissement.

4.6 – Le maire propose d'embaucher 5 jeunes de Gençay pour l'entretien des espaces verts et l'aide aux animations « Sports pour tous » pendant les deux mois de congés scolaires.

Les membres du conseil donnent leur accord.

5 – Informations municipales

5.1 – Informatique

Une convention a été signée avec Vienne Services pour le parc informatique de la mairie (secrétariat et ordinateurs élus), de la bibliothèque et de l'EHPAD. Ce contrat prévoit la maintenance, les achats éventuels, la formation des utilisateurs. 2317 € pour 2012.

Nota : le matériel des écoles est pris en charge par la communauté de communes.

5.2 – Val de Clouère

La convention du Val de Clouère, concernant les travaux sur 10 ans « Contrat territorial Milieux aquatiques » est arrivée du matin, la somme concernant la participation de la commune est de 2248 €.

5.3 – Jumelage Gençay – Breckerfeld.

Ont participé aux 40^{ème} anniversaire une délégation d'élus, 27 jeunes dont 18 du collège, accompagnés par leur Principale, de musiciens et choristes de l'école Intercommunale « la Cendille ». Il faudra envisager une réception plus importante pour les manifestations de cet anniversaire en 2013 à Gençay.

5.4 – Centre culturel :

Les responsables ont présenté leur projet pour les 3 ans à venir ; objectif d'autofinancement à 30% : animations, vente de productions, spectacles...

Les ateliers, balades du dimanche, festivals....sont maintenus.

La communauté financera pendant 3 ans le documentaliste nécessaire pour classer les ressources et mettre au point la mise à disposition du public.

Un C.A.U. va être recruté pour remplacer le plein temps de Josette Renaud et le ¼ temps laissé par Eve.

5.5 – Communauté de communes

• Epicerie sociale

Les artisans sont choisis, le permis de construire déposé. Les 2 associations : Banque alimentaire et Restos du cœur vont devoir s'entendre pour l'utilisation des locaux.

• Parcours de santé

En cours.

• Achat d'une scène mobile et couverte

Financement à 80 % par fonds européens. Mise à disposition gratuite pour toute association locale.

5.5 – P.A.V.E

Le plan de mise en accessibilité des bâtiments publics et voirie pour les handicapés devient urgent. Cependant, cet aspect a été pris en compte dans le plan de circulation.

Nous devons cependant vérifier les déplacements lieux publics, lieux de stationnements...

Prévoir une signalétique verticale obligatoire.

6 - Informations et questions diverses

• Rond point de la poste

Appel d'offres lancé mais, il serait quand même souhaitable que le conseil puisse voir ce projet lors de la

prochaine réunion de conseil.

- Photocopieuses

Renouvellement du contrat. Nous allons accepter la proposition faite, avec des 2 machines neuves (mairie et écoles) pour un coût plus avantageux. Entreprise Sfero.

Anciennes machines : voir si une association est intéressée ou reprise par la société.

- Lignes en Vienne

Le canton de Charroux met en place une navette pour profiter de la ligne 16 ; souci : pas de WC handicapé à proximité de l'arrêt de bus.

- Permanence

M. Gibod, conciliateur de justice propose une permanence (gratuite) à partir du mois de juillet pour régler les petits litiges. 1^{er} mercredi de chaque mois sur R.V. : de 9 à 11 heures.

- Changement de tondeuse

Notre vieille tondeuse peut être reprise par Berty Guichard pour 1000 €.

Nous souhaitons auparavant la proposer au chantier d'insertion du Civraisien.

- Archives

Visite de l'archiviste du centre de gestion : l'action de protection est lancée, à raison de 15 jours par an pendant deux ans avec une formation du personnel.

- Commissaire enquêteur : classement du Petit Patrimoine.

Un commissaire s'est rendu récemment à Magné... semble-t-il pour légaliser les cabanes du Par cet refondre la carte communale de cette commune !

Prochain conseil : **jeudi 28 juin 2012.**

L'ordre du jour étant épuisé, le maire lève la séance à 22 h 50

D. NEVEUX